



## CODE DE VIE À L'INTERNAT DU COLLÈGE

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

I.	CHARTRE DES INTERNES .....	2
II.	RYTHME QUOTIDIEN DES INTERNES DU COLLÈGE.....	3
III.	RÈGLES & PRATIQUES DE VIE EN COMMUNAUTÉ .....	7

### ANNEXES :

- TIMELINE DE L'INTERNAT
- PLAN DE L'INTERNAT DU COLLÈGE
- GUIDE DES COMMUNICATIONS



## I. CHARTE DES INTERNES

Afin de favoriser une vie en communauté apaisée et épanouissante pour lui comme pour ceux qui l'entourent, l'enfant ou le jeune interne s'engage à adopter une attitude et un état d'esprit vertueux. Il s'engage à :

- Se montrer **courtois** en toute circonstance, et rejeter toute attitude ou vocabulaire grossier, insultant ou humiliant ; il aura à cœur d'appliquer les règles de politesse qu'il a acquis dans son éducation et cherchera à combler ses éventuelles lacunes en la matière.
- Rester **humble** et à l'écoute de ce qui l'entoure en luttant contre l'orgueil et la suffisance qui entravent la relation saine à l'Autre. Il accueillera la différence en sœur et l'inférieur en frère en essayant de leur accorder à chacun une attention égale et sincère.
- Déborder d'**enthousiasme** et lutter contre la morosité, le pessimisme ou la désinvolture qui étouffent toute envie et tout dynamisme pourtant nécessaires à une vie en communauté riche et pérenne. Par son entrain, il sera un moteur joyeux et sain pour son entourage.
- Se montrer **ouvert** aux arts, à la culture, aux sports, à la spiritualité peut-être aussi selon sa sensibilité. Il se tiendra en éveil, curieux de ce qui lui est étranger ou éloigné. Animé d'un esprit avide de connaissances, il partagera son regard sur le monde et les découvertes qui en découlent.
- Se mettre **au service** de ses camarades, de son établissement, de sa communauté ou des plus fragiles afin de toucher du doigt l'accomplissement de contribuer au bien commun. Il recherchera les compétences et connaissances dont il dispose et en fera profiter le plus grand nombre.
- Être capable de **discernement** dans ses relations, dans ses activités et ses loisirs en gardant à l'esprit que les tendances, les groupes et les émotions peuvent amener au meilleur comme au pire. Il donnera sa place au temps, et apprendra à faire ses choix avec pondération, réflexion et patience.
- Se montrer **courageux** face l'adversité, la tentation ou la paresse et avoir à cœur de traverser les difficultés en restant fidèle à son honneur. Il n'hésitera pas à braver l'omerta et osera faire entendre sa voix quand la dignité d'une personne est atteinte, même face à un ami qui s'est perdu.
- Faire preuve de **pudeur** quant à son intimité et celle des autres. Prenant bien conscience que chacun n'a pas le même rapport à son corps, qu'il peut être source de mal-être et de souffrance. Il sera attentif à ne s'exposer ou exposer ses camarades à des difficultés de cet ordre.
- S'essayer au **pardon** et faire preuve de mansuétude quant aux personnes qui l'entourent en gardant à l'esprit que chacun peut commettre des erreurs, adultes comme jeunes. Il cultivera cette force de caractère qui consiste à laisser le bénéfice du doute et dépasser les offenses qui nous sont faites.
- Garder intacte sa **détermination**, ne pas perdre de vue son objectif et la raison qui l'a amené à choisir d'intégrer l'internat. Qu'importe les épreuves, il reste motivé, confiant en ses capacités de progression dans la durée, épaulé par des camarades et une équipe bienveillants.
- S'efforcer de demeurer **honnête** en toute situation, notamment lorsque la tentation du mensonge s'invite dans sa vie ; Il reste fermement persuadé que seules la vérité en paroles et en actes et l'authenticité des relations amènent à un épanouissement intégral de sa personne.
- Tendre une main **fraternelle** à ses camarades qui en manifestent le besoin. Il est bien conscient que la douceur et la solidarité du cœur sont de précieuses alliées qui permettent de se ressourcer, aident à soigner les plaies et à restaurer l'estime de soi avant de reprendre le chemin.



## II. RYTHME QUOTIDIEN DES INTERNES DU COLLÈGE

### ■ 16H55 - PAUSE & GOÛTER

Dès la sonnerie de 16h55, les élèves internes se rassemblent à proximité du bureau de vie scolaire et sont accompagnés dès 17h par un éducateur jusqu'au foyer des internes collégiens dans lequel ils pourront partager un moment convivial autour d'un goûter. Lorsqu'ils prennent leur collation, ils doivent présenter leur carte d'identité d'élève.

Dans la foulée, les appartements d'internat sont ouverts et les enfants peuvent accéder à leur chambre, voire la chambre de leurs camarades s'ils y sont invité. Ils doivent faire preuve de respect quant au matériel présent dans les appartements et aux affaires de leurs camarades. Durant ce créneau horaire, les enfants dont c'est le tour prennent leur douche, selon le roulement établi avec l'éducatrice de nuit.

Les jeunes scolarisés en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> et disposant d'un téléphone portable peuvent le récupérer durant ce créneau horaire et devront l'utiliser en extérieur, au foyer ou en salle commune exclusivement.

Les enfants de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> qui le souhaitent peuvent joindre leur famille par le biais des lignes fixes mises à disposition.

Les espaces extérieurs, notamment le terrain situé à l'arrière de la haie de lauriers, pourront être utilisés par les jeunes, tout comme le terrain multisports, s'il est disponible. Durant ce créneau horaire, des animations ludiques sont proposés aux enfants par les éducateurs-animateurs.

Tout cela est à l'appréciation exclusive des éducateurs en poste qui peuvent restreindre ou accroître les autorisations accordées aux enfants en fonction du contexte.

Au signal des éducateurs, les élèves concernés déposent leur téléphone portable et dès la première sonnerie, l'ensemble des collégiens internes se prépare à se rendre en étude.

### ■ 17H - VÊPRES

Une fois par semaine au minimum, les enfants sont attendus à la chapelle pour 15 minutes de prière.

Les non-croyants s'y rendent aussi mais ils n'ont aucune obligation de chant ou de prière. Pour eux, il s'agit simplement de 15 minutes de calme et de silence, durant lesquelles ils peuvent penser à leurs proches, à leur semaine, à leur journée, à eux-mêmes. En bref, un bref temps calme dans une semaine bien chargée et mouvementée.

Une fois terminé, ils rejoignent leurs camarades au goûter.

### ■ 17H50 - ÉTUDE DIRIGÉE - 13H00 LE MERCREDI

Dès la première sonnerie, les élèves se rangent par deux et en silence à l'endroit prévu à cet effet. Ils sont récupérés par leur éducateur référent d'étude et rejoignent leur salle dans le calme à son signal. Dès la deuxième sonnerie, ils sont installés et au travail dans la salle qui leur est allouée.

Comme à chaque fois qu'il est dans un lieu consacré au travail, l'élève doit adopter une attitude calme, concentrée, volontaire et appliquée. Il doit avoir à cœur de faire de son mieux.

Dans un premier temps, les élèves commencent par un temps de réactivation du contenu pédagogique vu dans la journée. Ils ont donc toutes les affaires nécessaires dans leur cartable.

L'éducateur en charge du suivi réalise l'appel des présents puis veille à ce que chaque élève puisse aller tour par tour récupérer les affaires dont il aura besoin dans les casiers individuels situés dans la salle adjacente. Chaque élève aura collé son emploi du temps à l'intérieur de la porte du casier afin de faciliter la préparation de son cartable.



# SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

Tour à tour, au signal de l'éducateur, un élève de chaque classe va inscrire au tableau le travail qui a été donné dans la journée car c'est celui-là que les élèves vont réaliser le soir, afin de réactiver le contenu vu en cours durant la journée. Une fois ce travail réalisé, ils pourront apprendre les leçons et réviser ce qu'il y avait à voir pour le lendemain.

L'éducateur veille à ce que les difficultés rencontrées par les uns et les autres puissent trouver une réponse entre pairs. Il veille à ce que le travail de groupe ne perturbe pas le cadre studieux de l'étude.

Durant les dernières minutes, au signal de l'éducateur en poste, les élèves viennent tour à tour lui présenter le fruit de leur travail. Il n'en vérifie pas le contenu mais s'assure que le travail a été réalisé avec volonté, sérieux et application.

Si du temps supplémentaire est nécessaire afin de terminer la réalisation appliquée des devoirs ou pour terminer d'apprendre convenablement les leçons, l'éducateur peut demander à l'élève de se rendre en étude matinale dès le lendemain entre 7h20 et 8h05. Il transmet alors les informations à son collègue qui s'assure que le travail est convenablement réalisé.

En fin d'étude, les élèves retournent à leur casier préparer le cartable, en prévision de la journée du lendemain. Ils déposent leur cartable fait devant leur appartement et déposent leur tablette dans le casier de charge.

Au signal de l'éducateur, les élèves de l'étude se rendent au réfectoire, en laissant derrière eux une salle propre et en ordre.

## ■ 19H10 - DÎNER

Les enfants se présentent à l'entrée du réfectoire dans le calme et préparent leur carte d'identité élève qu'ils présentent à leur arrivée.

Ils attendent dans le calme dans la file du self-service puis se servent : une entrée, un plat, un accompagnement et un dessert.

Ils vont ensuite s'installer à la table de leur choix et profitent de leur dîner, dans l'espace du réfectoire alloué aux collégiens.

Lorsqu'ils ont terminé, ils se rendent à la plonge et débarrassent leur plateau.

Ils attendent ensuite que l'ensemble de leurs camarades ait terminé avant de pouvoir regagner la zone de l'internat collège, au signal de l'éducateur en poste.

Chaque enfant a à cœur de laisser le réfectoire le plus propre et en ordre possible. Proposer son aide pour le nettoyage est apprécié, de même qu'un sourire et un mot gentil pour l'équipe de restauration.

## ■ 19H40 - JEUX & SPORTS

Les enfants peuvent accéder au foyer des collégiens internes et à la salle commune. Ils doivent rester dans la zone située devant les appartements.

Durant cette plage horaire, les traitements médicaux sont administrés par un éducateur aux enfants qui le nécessitent.

Les élèves de 6° et 5° peuvent contacter leur famille grâce aux lignes fixes mises à disposition. Les élèves de 4° et 3° qui souhaiteraient utiliser les lignes fixes entre 19h40 et 20h ne pourront le faire qu'après les 6° et 5° et exclusivement avant 20h, en se montrant respectueux des besoins des plus jeunes.

Les élèves de 4° et 3° peuvent accéder aux infrastructures sportives, hors salle de musculation et de danse, et profiter de 40 minutes d'activité physique encadrée par un éducateur. Ceux qui veulent s'y rendre doivent s'inscrire au moment du goûter auprès de l'éducateur en poste et préparer avant l'étude leurs affaires de sport et de douche car les enfants participants se douchent au gymnase.

Une fois la douche terminée, les enfants concernés rejoignent leur appartement.



# SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

## ■ 20H00 - ACCÈS AUX CHAMBRES

Dès 20h00, les enfants se rangent par appartement à l'endroit prévu à cet effet, se calment et écoutent l'éducatrice de nuit qui les accueille en donnant les informations du soir, fait l'appel et leur donne le signal pour rejoindre leur appartement.

Les enfants doivent à présent être exclusivement dans leur appartement et se préparent pour dormir. Ils se douchent, se brossent les dents et font le nécessaire afin de ne pas avoir à se relever pendant la nuit.

Comme à chaque fois que les enfants doivent se doucher, la pudeur et le respect de l'intimité de chacun est de mise. Chaque enfant a bien conscience que la toilette doit se faire de telle manière à laisser à chacun le temps nécessaire à son hygiène. L'éducatrice de nuit est vigilante sur ces points et donne le tempo afin que les horaires soient tenus.

Ils ont un comportement plus calme que le reste du temps, conscients qu'ils vont aller se coucher.

De temps à autres, des activités socio-culturelles peuvent être proposées aux enfants le soir : conférences, films, concerts instrumentaux, soirées à thème, sorties à l'observatoire, etc.

## ■ 20H45 - COUCHER

Les enfants se couchent et profitent de 15 minutes de temps calme pour lire, prier ou discuter calmement avant l'extinction totale des feux.

A 21h00, plus un bruit dans les chambres, les enfants s'endorment progressivement.

Ils doivent respecter le besoin de sommeil de chacun et le leur également. L'éducatrice de nuit veille à ce que chacun puisse bénéficier d'un sommeil réparateur.

Elle reste à la disposition des élèves durant la nuit en cas de problème.

## ■ 7H00 - ÉVEIL

A partir de ce moment et suivant le temps que met le groupe à se préparer, les enfants sont réveillés par l'éducatrice de nuit qui veille à ce que celles et ceux qui doivent se rendre en étude matinale soient prêts à l'heure (ceux-là sont réveillés 20 minutes avant).

Les enfants se préparent et doivent laisser leur espace propre et rangé ; l'armoire doit être rangée correctement et fermée à l'aide du cadenas, la valise doit être posée sur l'armoire ou sur le lit, le lit doit être fait et bordé, les serviettes doivent être étendues correctement sur les barres prévues à cet effet et rien ne doit trainer au sol.

Les enfants sont responsables du ménage quotidien dans les chambres, ils seront donc amenés à passer le balai à tour de rôle.

Au signal de l'éducatrice de nuit, les élèves prêts se rendent au réfectoire pour prendre le petit-déjeuner.

Le mercredi, les téléphones portables des enfants qui rentrent au domicile et dont les familles en ont fait la demande, sont remis à l'éducatrice de vie scolaire en pote au réfectoire afin qu'ils soient récupérés par les enfants au bureau de la vie scolaire du collège à l'issue des cours.

## ■ 7H20 - PETIT-DÉJEUNER

Les enfants se rangent dans le calme devant l'entrée du réfectoire.

Ils présentent leur carte d'identité élève en entrant afin que l'éducateur en poste la scanne.

Ils attendent dans le calme dans la file du self-service puis se servent le petit-déjeuner de leur choix puis vont s'installer à table.



# SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

Ils font bien attention, au moment de se servir les céréales, le lait, le chocolat et les jus de fruits, de ne pas salir la zone de service.

Lorsqu'ils ont terminé, ils se rendent à la plonge et débarrassent leur plateau.

Ils peuvent sortir du réfectoire et se rendre dans la cour de récréation dès leur plateau levé. Ils vont se brosser les dents aux sanitaires du collège.

## ■ 7H20 - ÉTUDE MATINALE

Les élèves qui ont été inscrits en étude matinale par les éducateurs d'étude la veille sont attendus en salle L201.

Ils savent le travail qu'ils ont à réaliser et peuvent sortir et se rendre en cour de récréation lorsqu'il est terminé, en passant par la place de la Chapelle. Ils doivent pour cela le montrer à l'éducateur en poste qui autorise ou non la sortie.

Il se peut également que l'élève ait été sanctionné et doivent rester jusqu'à la fin de l'étude matinale.

Comme à chaque fois qu'il est dans un lieu consacré au travail, l'enfant doit être calme, concentré, volontaire et appliqué. Il doit avoir à cœur de faire de son mieux.

Avant 8h05, l'accès à la zone des salles L2XX est strictement réservée aux internes se rendant en étude matinale. L'éducateur en poste sera vigilant sur ce point.

## ■ 8H05 - DÉBUT DES COURS

Dès la première sonnerie, les enfants se rangent dans le calme à l'endroit réservé à leur classe.

Les enseignants viennent les récupérer dans la cour de récréation et les accompagnent en salle de classe.

Dès la deuxième sonnerie, à 8h10, les enfants sont installés à leur place en classe, prêts à jouer leur rôle d'élève.

Ils ne pourront regagner l'internat qu'à 16h55 les mardi et jeudi et à partir de 14h20 le mercredi en fonction des animations prévues l'après-midi par les éducateurs en poste.

## ■ 14H20 LE MERCREDI - ANIMATIONS SOCIO-CULTURELLES

Le mercredi après-midi, à l'issue de l'étude dirigée qui se déroule de 13h00 à 14h20, les enfants sont pris en charge par les éducateurs-animateurs d'internat qui leur proposent un panel varié d'activités : grands jeux, activité physique, sorties au musée, ciné-conférence Connaissance du Monde, balade en forêt, sortie à vélos, visite de *Village Henri EMMNUELLI* et de la résidence séniors *Les Jardins du Soleil* à Dax afin de tisser des liens entre les générations, visite d'Abbayes, sorties de loisir une fois par période : karting, accrobranches, paintball, patinoire, etc. Les plus sportifs peuvent également rejoindre l'Association Sportive du collège.

Les familles qui le souhaitent peuvent récupérer ou faire récupérer leur enfant à l'issue de l'étude. Les personnes doivent se présenter à l'accueil de l'internat afin de récupérer l'enfant concerné.

Lors des activités, qu'elles soient prévues à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, les internes doivent avoir à cœur de se comporter convenablement ; en plus de leur image, ils véhiculent celle de l'établissement et doivent s'en montrer respectueux.



## III. RÈGLES & PRATIQUES DE VIE EN COMMUNAUTÉ

### ■ ÉTAT D'ESPRIT ET CADRE DE VIE

Les éducateurs et animateurs d'internat sont co-responsables d'un environnement épanouissant pour l'enfant, quel que soit son âge. Il trouvera toujours une oreille attentive et un cadre rassurant auprès de l'équipe d'éducation. Il appartient néanmoins également à l'enfant de contribuer et de coconstruire ce climat bénéfique en choisissant d'adopter un état d'esprit et une attitude adaptée vis-à-vis de ses camarades et des adultes qui l'entourent.

### ■ PROJET PASTORAL

Le collège porte un projet éducatif consubstantiel à un projet pastoral assumé. Tous les enfants seront amenés à participer à des activités à caractère catholique. Aucune obligation de prier ou de croire, simplement de se montrer respectueux et ouvert à d'autres convictions que les siennes, et peut-être, laisser s'exprimer des questionnements qui permettront à l'enfant de cheminer spirituellement.

### ■ TRAITEMENTS MÉDICAUX

Les éducateurs sont présents et formés pour administrer les traitements médicaux, conformément à une ordonnance, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou les recommandations du médecin régulateur. Pour la sécurité de tous, l'automédication et la détention de dispositifs médicaux par les enfants n'est pas permise.

### ■ PROTOCOLE D'URGENCES

En cas d'urgence vitale ou d'accident, l'établissement contacte les services médicaux d'urgence qui indiqueront la marche à suivre. Seul le médecin régulateur du SAMU peut indiquer si un médicament, aussi anodin puisse-t-il paraître, peut être administré à un jeune ou si une consultation extérieure est nécessaire. Les familles sont immédiatement informées en cas d'évacuation de leur enfant.

### ■ HYGIÈNE & PUDEUR

Chaque enfant interne se doit et doit à son entourage une hygiène quotidienne complète. Les installations sanitaires doivent pouvoir servir à tous, chacun son tour ; il convient donc de limiter le temps d'utilisation et de les rendre propres. Une douche par jour pour chacun est un minimum. Le linge de lit doit être lavé régulièrement par la famille afin de limiter les mauvaises odeurs. La pudeur est de mise à l'internat et les enfants doivent systématiquement porter des vêtements en dehors des espaces sanitaires. Un pyjama ou tenue adaptée pour la nuit est également requise.



# SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

## ■ ENTRÉES ET SORTIES DU COLLÈGE

Au collège, les enfants internes peuvent sortir de l'établissement uniquement en étant accompagnés par un responsable légal ou par une personne de confiance, préalablement identifiée auprès des services de vie scolaire ou d'internat. La pratique d'activité sportive ou artistique en soirée est possible en complétant un formulaire à récupérer auprès de l'accueil de l'internat et mentionnant l'activité pratiquée, le lieu, les horaires et les personnes en charge de l'accompagnement et du transport.

## ■ TRANSPORTS

Les internes doivent rejoindre l'établissement à 8h45 au plus tard le lundi, afin d'avoir le temps de déposer les bagages dans les chambres. Le réseau de transport du Grand Dax met à notre disposition une navette assurant une jonction directe entre l'établissement et la gare. Elle part à 8h15 de la gare. Une fois déposé dans l'établissement, un enfant interne doit y rester, même s'il n'a pas de cours en première heure.

## ■ BAGAGES

Les internes déposent leurs affaires directement dans leur chambre le lundi matin entre 8h15 et 8h45. Au-delà de ces horaires ils entreposent leurs bagages devant les appartements d'internat. Le vendredi, ils préparent leurs bagages le matin et les laissent devant leur appartement pour revenir les chercher à l'issue des cours.

## ■ TÉLÉPHONES

L'internat est un lieu de convivialité et d'échanges. Les objets connectés et appareils électroniques ou consoles de jeux n'y sont pas les bienvenus. L'utilisation du téléphone est très encadrée et à la discrétion exclusive de l'équipe éducative.

## ■ OBJETS CONNECTÉS - INTERNET - RÉSEAUX SOCIAUX

L'utilisation des outils numériques, accès à internet et réseaux sociaux à l'internat est limité à un usage pédagogique, c'est-à-dire en lien avec les apprentissages. En dehors de ces usages spécifiques, nous demandons à nos partenaires, les familles, de faire leur maximum afin de sécuriser les accès à internet de leur enfant en limitant ainsi les risques liés aux cyber harcèlement qui peut avoir des conséquences néfastes dans l'enceinte de l'internat. Notre équipe sera toujours présente pour prendre le relais vis-à-vis d'une situation problématique, mais dans ce cas de figure comme tant d'autres, mieux vaut prévenir.

## ■ SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Tous les jeunes internes doivent prendre connaissance des consignes de sécurité et d'évacuation affichées dans les locaux. Conformément à la législation, l'usage d'appareils électriques n'est pas possible en hébergement collectif. Seuls les sèche cheveux, les fers à lisser et les rasoirs électriques sont tolérés, sous réserve d'une utilisation prudente et raisonnée. De même, l'usage d'aérosols (déodorants, parfums, etc.) est prohibé. Les déodorants à bille ou en stick sont préconisés.





# SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

## ■ PROPRETÉ & RANGEMENT

Les équipes d'entretien des locaux, des espaces verts et de nettoyage sont soucieuses d'offrir un cadre de vie agréable aux jeunes internes et leur travail, comme tout travail, doit être respecté. Les enfants se doivent de maintenir l'espace qu'ils occupent, propre et rangé. A cette fin du matériel est mis à leur disposition. Les sanitaires et les douches sont entretenues par le personnel de nettoyage. La contribution des internes à l'entretien du cadre de vie dans lequel ils évoluent, s'inscrit dans notre démarche d'implication, de responsabilisation et d'éducation. En ce qui concerne le rangement, chaque interne dispose d'une armoire et est responsable, avec ses camarades, du rangement de l'espace qu'il occupe.

## ■ MATERIEL D'HÉBERGEMENT

Les enfants internes doivent garder à l'esprit qu'ils héritent de leurs prédécesseurs le matériel et l'espace qui est mis à leur disposition et qu'ils le transmettront à leurs successeurs. Ils doivent en prendre soin. Les bâtiments d'internat peuvent être loués durant les weekends ou les vacances. Lorsque c'est le cas, toutes les affaires restant sur site doivent alors être mises en sécurité dans les armoires, verrouillées. A chaque période de vacances, les enfants remettent au domicile l'intégralité de leur trousseau afin de permettre un nettoyage en profondeur des locaux et du matériel.

## ■ TROUSSEAU

Chaque enfant interne doit avoir en sa possession : un sac de voyage ou une valise robuste et étiquetée, un nécessaire de lit en 90x190 (drap housse, couette, housse de couette, oreiller ou traversin, taie), un protège matelas (alèse) en 90x190, trois cadenas (30 mm) avec un niveau de sécurité suffisant, une couverture supplémentaire et des vêtements de saison, un nécessaire de toilette complet et un sac pour le linge sale des chaussons et un pyjama (ou assimilés), une boîte verrouillable, un réveil à piles, une gourde.

## ■ AFFAIRES PERSONNELLES

Chaque enfant interne doit prendre soin de ses affaires personnelles. Il est responsable de leur mise en sécurité. Les cartables des élèves doivent être à l'intérieur des bâtiments durant la nuit. Les vêtements, livres, objets divers, valises et sacs appartenant aux internes doivent être étiquetés par leur nom et prénom.

**Les dispositions, les règles, les préconisations et interdictions prévues dans le code de vie scolaire et le règlement financier du collège s'appliquent à fortiori à l'internat.**

**Emmanuel ORTOLO**

*Chef d'établissement,  
Coordinateur du Groupe Scolaire*